Allocation de rentrée scolaire 2025 : 68 000 familles valdoisiennes en bénéficient



de ressources, aux familles
ants ou apprentis.

Le versement est automatique pour la majorité des allocataires qui remplissent les conditions et dont le dossier est à jour, exception faite des parents d'enfants de moins de 6 ans qui font leur rentrée au CP, ou d'enfants entre 16 et 18 ans. Ils doivent dans ce cas fournir un certificat de scolarité via leur espace Mon Compte sur caf.fr ou l'appli Mon Compte.

En fonction de l'âge de l'enfant, l'ARS varie de 423,48 € à 462,33€.

Si les ressources dépassent le plafond, les familles peuvent recevoir l'ARS à taux réduit, dégressive en fonction des revenus.

Une aide indispensable aux familles modestes

Sans l’ARS, 2 familles sur 3 auraient davantage dû réduire leurs autres dépenses, limiter l’achat des affaires pour la rentrée, ou renoncer aux activités extrascolaires.

Infos pratiques

Pour plus d’infos caf.fr : Découvrez les dates de versement de l’allocation de rentrée scolaire et le Guide des prestations ou monenfant.fr

Documents
ARS 2025 dans le Val-d'Oise